

M.1.a

Stationnements pour vélos

Description

Actuellement, en Suisse, la proportion des trajets effectués à pied ou à vélo est d'environ 9 %. Selon Pro Vélo Suisse, il manque en Suisse au moins 100'000 parcs à vélos couverts et sécurisés sur des emplacements publics. Des infrastructures placées idéalement à proximité des chemins de mobilité douce, éclairées en fonction des besoins et bien équipées (contre la pluie, le vol et le vandalisme) sont importantes pour favoriser les déplacements à vélos sur le territoire communal. Pour répondre aux besoins de la population, les emplacements et le type d'installations prévues doivent faire l'objet d'une évaluation rigoureuse.

Projet(s)

Aménager des places de stationnement vélo en qualité et quantité suffisantes sur le territoire communal. Evaluer régulièrement, les besoins afin d'identifier les emplacements nécessaires en complément de l'offre actuelle. Selon les résultats de l'analyse, les infrastructures devront être dimensionnées et équipées en fonction de l'usage (stationnement de courte/longue durée). Evaluer la nécessité d'installer des bornes de recharge pour vélos électriques aux endroits opportuns. Planifier ces installations en coordination avec l'urbanisation.

Priorité : 2

Etat : en cours

Difficulté : faible

Source(s) de financement

Planification : ~CHF 10'000.- -

Réalisation : Hors PCc -

Calendrier

2023

2024

2025

2026

2027

2028

2029

2030

Impacts et cobénéfices

Réduction CO₂ / énergie

Adaptation climat / nature



Cohésion sociale



Indicateurs potentiels et suivi de la mesure

Nombre de parcs à vélos sur le domaine public. Taux d'utilisation des places.

Remarques

Consulter le manuel de l'OFROU, 2008 "Stationnement des vélos" A coordonner avec la mesure de l'Agglo 4M.10.01 "Analyse des besoins en stationnement vélo".

Porteur(s) de la mesure

Services techniques (mobilité)